



PRÉFET DE LA MEUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bar-le-Duc, le 22 juin 2021

Mise sous pli et envoi des propagandes électorales pour le second tour des élections départementales et régionales

La mise sous pli des propagandes électorales fait l'objet d'un **marché public dont la procédure s'est avérée infructueuse** pour le second tour des élections départementales et régionales de 2021. Mme le Préfet de la Meuse a donc fait un appel aux communes chef-lieux de canton pour **assurer la mise sous pli des propagandes et des bulletins de vote du second tour**, en lieu et place des prestataires habituels et en contre-partie d'une rétribution. **9 communes ont répondu favorablement à cet appel** : Stenay, Bouligny, Clermont-en-Argonne, Etain, Dieue-sur-Meuse, Saint-Mihiel, Revigny-sur-Ornain, Vaucouleurs, Ligny-en-Barrois. **Les 6 autres communes ont déclaré ne pas pouvoir assurer ces travaux. La mise sous pli des documents des 8 cantons sera donc assurée par les agents de la préfecture les 23 et 24 juin.** Afin d'assurer le bon déroulement de ces opérations, les services d'accueil de la préfecture seront fermés.

La distribution des enveloppes dans les boîtes aux lettres sera assurée par la société Adrexo et la distribution des bulletins de vote dans les mairies par La Poste, suivant les marchés ministériels.

Des dysfonctionnements liés à la qualité de la mise sous pli et à l'acheminement de la propagande électorale à l'occasion du premier tour ont été constatés. Si des dispositions ont été prises après chaque signalement pour apporter les réponses utiles, il est nécessaire de s'assurer du bon déroulement de ces opérations pour le second tour. **Ainsi, des agents de la préfecture et des sous-préfectures se rendront dans les communes chef-lieux de canton pour apporter des conseils d'organisation et s'assurer de la bonne réalisation de la mise sous pli.**

La société Adrexo doit communiquer à Mme le Préfet les informations utiles relatives à son organisation et aux **modalités de distribution des plis aux électeurs qui sera assurée y compris le samedi 26 juin après-midi et le dimanche 27 juin matin.** Un point de situation sera fait avec ce distributeur privé chaque jour, à partir de jeudi 24 juin.

Contact presse Cabinet du préfet

Tél : 03 29 77 58 92 / 03 29 77 58 67
Mél : pref-communication@meuse.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle

40, Rue du Bourg
55000 Bar-le-Duc